



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chaudière-Appalaches frappée de plein fouet par le départ des travailleurs étrangers

Montmagny, le 27 février 2025 — La Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) et Chaudière-Appalaches Économique réclament d'urgence aux gouvernements provincial et fédéral un plan d'action adapté à la réalité économique unique de la région qui affiche le plus bas têt de chômage au Canada à 3 %. Un sondage récent auprès des entreprises locales révèle que les nouvelles politiques d'immigration mettent en péril leur pérennité, ainsi que l'équilibre des communautés locales et le bien-être des citoyens.

Directement en lien avec les nouvelles politiques d'immigration annoncées en septembre 2024, près de 60 % des entreprises devront réduire leur capacité de production. En cause notamment : la perte d'expertises spécialisées et l'annulation ou le report de projets de croissance et d'innovation. Parmi ces entreprises, plus de 57 % prévoient une baisse de leur capacité de production de 10 % à 40 %, et 15 % prévoient une diminution de 50 % à 100 %.

« Des entreprises locales sont déjà contraintes de remercier des travailleurs étrangers qualifiés et francisés, recrutés à grands frais, engendrant des pertes financières considérables et un gaspillage des efforts d'intégration. Ces restrictions menacent non seulement la survie des entreprises, mais aussi l'équilibre des communautés et le bien-être des citoyens. Nous voulons préserver la vitalité exceptionnelle de la région et sa contribution essentielle à l'économie québécoise avec la plus forte création de richesse manufacturière par habitant au Québec. Ces nouvelles mesures menacent également les emplois de travailleurs québécois, avec des risques de fermeture de quarts de travail ou de délocalisation de leur production. » — Marc-Alexandre Brousseau, président de la TREMCA et maire de Thetford Mines.

Des mesures d'immigration adaptées requises

Les acteurs économiques et politiques de la région de Chaudière-Appalaches, dont le CLD de la MRC de Montmagny qui collabore aux actions entreprises, demandent une collaboration intergouvernementale renforcée, l'exemption des travailleurs étrangers temporaires établis au Québec avant l'imposition des nouvelles mesures d'immigration en septembre 2024, le retour des quotas de travailleurs étrangers temporaires à bas salaires à 20 % et la réinstauration des Études d'impact sur le marché du travail (EIMT) aux deux ans, en adéquation avec le nouveau salaire médian à 32,96 \$/heure.

Rappelons qu'[en l'absence d'un plan d'urgence gouvernemental suite à leur appel de 2021](#) concernant les graves enjeux de pénurie de main-d'œuvre, les entreprises de la région ont intensifié le recrutement de travailleurs étrangers temporaires, enregistrant une hausse remarquable de 151 % entre 2021 et 2023. Cette approche proactive s'est avérée fructueuse — en 2022, Chaudière-Appalaches a affiché une croissance du PIB de 12 %, surpassant significativement la moyenne provinciale de 8,2 %.

Faits saillants du sondage

- La participation de 213 entreprises de la région qui emploient plus de 55 182 personnes, soit près du quart de l'ensemble des emplois de la région ;
- D'ici 2026, ce sont 1273 travailleurs étrangers temporaires qui devront être mis à pied et près du tiers d'entre eux sont accompagnés de leur famille ;
- Plus de 23 % des entreprises subiront des pénalités pour un non-respect des commandes ou des contrats actuels qui varient de 50 000 \$ à 10 M\$ et plus de 40 % prévoient perdre des contrats ;
- Près de 25 % des entreprises prévoient fermer un quart de travail ce qui entraînerait des répercussions auprès de 450 travailleurs québécois ;
- 27 entreprises qui emploient près de 7350 personnes prévoient un transfert d'au moins une partie de leur production hors Québec :
 - Pour 52 % des entreprises, c'est de 10 % à 40 % de la production ;
 - Pour 30 % des entreprises, c'est plus de 50 % de la production.
- Neuf entreprises envisagent une délocalisation à court terme, ce qui entraînerait une répercussion auprès de plus de 700 employés.

L'ensemble des MRC : Appalaches, Bellechasse, Beauce-Centre, Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan, Les Etchemins, L'Islet, Lotbinière, Montmagny, et la Ville de Lévis se mobilisent pour lancer un appel urgent aux gouvernements et poursuivront leurs actions pour soutenir les entreprises de la région qui démontrent une résilience et une adaptabilité exceptionnelles face à la pénurie de main-d'œuvre et à la menace des tarifs douaniers américains.

À propos de la TREMCA

La TREMCA (Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches) a été formée en décembre 2015. Cette table est un lieu de concertation, de collaboration et d'actions qui établit des ponts entre les MRC, les ministères et les différents partenaires régionaux. Elle a pour mission de promouvoir et défendre la région de Chaudière-Appalaches afin d'en favoriser le développement.

À propos de Chaudière-Appalaches Économique

Chaudière-Appalaches Économique est le regroupement régional des directions des 10 services et organismes de développement économique de la Chaudière-Appalaches. Sa mission consiste à stimuler le développement économique de la région en soutenant la cohérence et la mise en œuvre de services et de projets régionaux en commun tout en respectant les mandats de délégation de ses membres. Pour plus d'information, visitez le www.caeconomique.com.

— 30 —

Source : Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA)

Information :

Martine Robert

mrobert@national.ca

514 212-7812

Alexe Constantineau

aconstantineau@national.ca

514 402-4123

Martine Leullier

mleullier@montmagny.com

418 248-5985, poste 240